

## « Ségur de la santé » : le secteur des personnes âgées appelle l'Etat à respecter ses engagements

Pour fêter les 1 an du « Ségur de la santé », le ministère des Solidarités et de la Santé a publié, le 20 juillet, une brochure d'une soixantaine de pages vantant le respect des 33 engagements présentés l'été dernier. Selon le décompte du ministère, 75 % des mesures sont aujourd'hui réalisées ou en cours de déploiement. « Les engagements sont tenus, la parole donnée est scrupuleusement respectée », se félicite Olivier Véran. Un satisfecit que ne partagent pas les fédérations et associations du secteur de l'aide aux personnes âgées.

A la veille de ce premier anniversaire, l'AD-PA, la Fehap, la Fnadepa, la Fnaqpa, la Mutualité Française, Nexem, le Synerpa et l'Uniopss ont interpellé le gouvernement au sujet du financement réel des revalorisations salariales des professionnels des EHPAD prévues par les accords du « Ségur de la Santé ». Pour ces fédérations et associations, le compte n'y est pas. Si le « Ségur de la santé » marque une avancée certaine vers une meilleure reconnaissance des métiers du grand âge, reconnaissent-elles volontiers, « son financement n'est pas sans poser certaines difficultés » : d'une part, au travers d'enveloppes sous calibrées ne tenant pas compte des effectifs ; d'autre part, en raison de l'opacité de son mode de calcul.

A ce jour, selon leurs calculs, les établissements ont reçu des dotations :

- Insuffisantes pour l'année 2020 et sans garantie de complément malgré les engagements du gouvernement ;
- Et couvrant en moyenne seulement 50 % à 70 % du besoin pour 2021.

« Les importants écarts constatés entre le coût réel et les financements perçus ont des conséquences sans précédent sur le coût de fonctionnement des EHPAD », alertent l'AD-PA, la Fehap, la Fnadepa, la Fnaqpa, la Mutualité Française, Nexem, le Synerpa et l'Uniopss, dans un communiqué commun. A terme et sans compensation intégrale, cette situation pourrait avoir des répercussions sur l'équilibre structurel de la section soin, les effectifs déjà insuffisants et/ou sur la capacité des organisations à pérenniser le versement de ces revalorisations. Cette distorsion entre la promesse répétée d'un financement intégral par l'Etat et son application concrète entretient « un climat social déjà extrêmement tendu, alors que de multiples rapports mettent en avant le rôle crucial des EHPAD dans le parcours des personnes âgées et la nécessité d'augmenter le nombre de professionnels », rappellent les fédérations et associations. Elles appellent donc le gouvernement à respecter ses engagements et à financer le « Ségur de la santé » à hauteur des coûts réels, par le versement d'un rattrapage pour l'année 2020 à brève échéance et par une montée en charge plus rapide des crédits pour 2021. Par ailleurs, elles souhaitent que « le voile soit levé quant aux modalités de calcul des dotations, dans un souci de transparence à l'égard des gestionnaires. »

Sans attendre, le ministère des Solidarités et de la Santé a lancé, le 22 juillet, le volet numérique du « Ségur de la santé », qui marque le début de l'an II du Ségur. A la clé, un plan d'investissement de 2 milliards d€, dont 600 millions dédiés au secteur médico-social. Dès juillet, les détails des dispositifs de financement ont été communiqués pour l'équipement logiciel de certains secteurs de la santé. Le secteur médico-social devra patienter un peu. Les modalités de financement lui seront transmises « d'ici la fin de l'année », a annoncé le ministère.

### • Assises nationales des EHPAD

**7 et 8 septembre, à Paris**

Au programme de l'édition 2021 des Assises nationales des EHPAD : les leçons à tirer de la crise sanitaire, l'EHPAD du futur commence aujourd'hui, l'attractivité des métiers, le directeur d'EHPAD face au numérique...

**Contact : 01 40 21 72 11**

**E-mail : olfa.lauvergeon@ehpa.fr**

### • Journée technique du GEPSO

**9 septembre, à Paris**

Le GEPSO propose une journée technique dédiée au thème : « Observation et accueil de l'expression du jeune enfant en protection de l'enfance ».

**Contact : 01 44 68 84 60**

**E-mail : info@gepso.com**

### • Journées de l'ANDASS

**21 au 23 septembre,**

**à Aix-les-Bains (Savoie)**

Les Journées annuelles de l'Andass sont consacrées au thème : « Les solidarités à l'épreuve des transitions : « dans l'entre-deux, la vie s'écrit » ». Au programme : trois tables rondes, six ateliers et quatre parcours.

**Contact : 01 45 15 09 21**

**E-mail :**

**inscription\_andass@idealco.fr**

### • Congrès national des âges et du vieillissement

**27 et 28 septembre, à Paris**

Ce rendez-vous des personnes âgées, familles, élus et professionnels est organisé par l'AD-PA, Citoyennage, la Fiapa et Avec. Au programme : L'éthique au cœur des préoccupations ; Dessine-moi un « chez-soi » ; Comment aider au retour des plus fragiles dans la cité ? ; Attractivité et formation ; L'aide aux personnes âgées, un secteur d'utilité sociale ; Comment garantir la liberté des personnes âgées...

**Contact : 01 74 02 05 70**

**E-mail : contact@congres-ages-veillissement.fr**

Chaque lundi, découvrez  
les Rendez-vous de la semaine  
sur le site de la Lettre :  
[www.managersdelactionsociale.fr](http://www.managersdelactionsociale.fr)